



Montréal 



Réseau express vélo (REV) Réponses aux questions des citoyens Séance d'information virtuelle du 6 avril 2021

Le 6 avril dernier s'est tenue la séance d'information portant sur le projet du Réseau express vélo dans les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques. À cette occasion, l'Arrondissement du Sud-Ouest a recueilli les nombreuses questions des citoyens.

Compte tenu du nombre important de questions, nous les avons regroupées par thématiques.

Pour revoir la séance d'information, [cliquez ici](#) !

NB : les questions ne traitant pas du Réseau express vélo n'ont pas été retenues pour ce document. Nous vous invitons à contacter le 311 pour obtenir une réponse à votre question non traitée ici. Merci de votre compréhension.

GÉNÉRAL

Q

Il y a-t-il des actions/publicités prévues pour communiquer avec les non cyclistes et proposer des incitatifs à laisser la voiture pour le vélo ?

R

Oui, une campagne d'information sera lancée, après la réalisation des travaux, pour mettre de l'avant les avantages que propose le REV pour les déplacements.

Q

Dans quelle mesure le Réseau express vélo peut-il constituer une structure favorable au développement de Montréal comme "collectivité-amie des aîné-es" (Age Friendly City) ?

R

Le REV est une structure qui peut être utilisée par tous peu importe le niveau de confort. L'espace disponible pourra permettre à plusieurs usagers utilisant des tricycles, des vélos à assistance électrique et des triporteurs de l'emprunter aisément, et ce, sans nuire aux gens qui se déplacent plus rapidement. Les dépassements seront plus faciles à effectuer vu la largeur de la piste cyclable. De plus, des feux piétons à décompte numérique et des arrêts d'autobus avec quai d'embarquement sont des mesures qui favorisent les déplacements des aînés. Enfin, des espaces de stationnement demeureront disponibles tout le long du tronçon de Saint-Denis.

Q

Où peut-on trouver une carte précise du REV ?

R

Sur le site de la Ville de Montréal à l'adresse suivante :
<https://montreal.ca/articles/le-rev-un-reseau-express-velo>

Q

Pour faire suite à l'annonce du gouvernement fédéral au sujet de la création d'un fond pour l'ajout d'infrastructures cyclables, est-ce que le budget alloué au REV va être augmenté?

R

Actuellement, le budget de la Ville de Montréal est en cours de réalisation et nous n'avons pas de réponses pour le moment.

Q

Un Hub de biens commerciaux est en place au centre ville à Berri. Est ce que l'arrondissement envisage dès maintenant d'implanter un autre hub de ce genre afin d'accueillir les biens venant de la direction ouest de la ville, cela dans le but de valoriser la livraison par transport doux?

R

L'adhésion des compagnies au projet Colibri a connu du succès et peut-être dans la phase 3 de Colibri, nous verrons de nouvelles compagnies qui utiliseront des vélos véhicules pour transiter vers le Sud-Ouest. Moins de trafic, plus de sécurité routière, moins d'effet de gaz à effet de serre, accès simple sans les gros camions.

Des bordures de béton seront aménagées sous l'autoroute métropolitaine et aux intersections des boulevards Crémazie pour protéger les cyclistes des véhicules.

CONCEPTION

Q

Pourquoi privilégier la piste cyclable du côté nord plutôt que du côté sud?

R

Si vous apercevez des cyclistes actuellement sur la rue Saint-Jacques, ils se dirigent naturellement vers le Nord. Pourquoi? C'est en raison des avenues Lionel-Groulx, d'Atwater et Greene. Il y a énormément d'autobus qui circulent à ces endroits en raison du terminus. Il est beaucoup plus sécuritaire pour les cyclistes d'emprunter le côté nord de la rue Saint-Jacques.

Q

De quel côté sera la piste cyclable sur Saint-Jacques ?

R

Du côté nord de la rue Saint-Jacques.

Q

Est-ce qu'il y a une connexion prévue de REV à Verdun?

R

Il n'y a pas de REV prévu à Verdun. L'axe principal est l'avenue de l'Église par rapport au canal pour se diriger à Verdun. La piste va devenir plus tard un lien fédérateur, c'est-à-dire une piste plus protégée qui va faire le lien entre Verdun et le canal.

Q

Est-ce qu'une piste sécurisée de type REV est prévue à court terme sur le petit tronçon de Rose-de-Lima (entre Saint-Jacques et l'avenue Lionel-Groulx) en direction nord pour connecter la piste du Premier-Chemin-de-Fer au tronçon du REV Saint-Jacques annoncé?

R

Nous aurons une piste cyclable protégée sur la rue Rose-de-Lima en lien avec des travaux d'égout et d'aqueduc sous cette rue. Par la suite, la qualité de cette rue sera améliorée pour le transport actif. Elle ne fera pas partie du REV en tant que tel, mais ce sera une piste séparée et sécurisée.

Q

Est-ce qu'une piste sécurisée de type REV est prévue sur la rue Guy autant vers le sud (depuis la piste Maisonneuve) que vers le nord (depuis le canal) pour permettre aux usagers de poursuivre leur chemin de façon sécuritaire?

R

Pour la rue Guy, il n'y a pas de plan de rehaussement de cette piste cyclable à court terme. Pour le REV, en direction nord-sud dans le Sud-Ouest, c'est la rue Peel qui est en construction actuellement, au niveau de la Gauchetière, René-Lévesque jusqu'à la rue Smith, qui se rend au Bassin Peel. Pour le moment, nous avons une piste séparée sur la rue Guy.

Q

Pour ce qui est de la rue Vinet, vers quel endroit sécuritaire prévoit-on rediriger les usagers? Un aménagement temporaire ou non est-il prévu en direction sud sur cette rue?

R

La rue Vinet n'est pas une rue très achalandée. Nous avons évalué la situation et des indications seront faites au sol pour sécuriser cet endroit. Les cyclistes seront dirigés vers l'avenue Lionel-Groulx qui possède déjà une piste cyclable qui se rend jusqu'au parc du Premier-Chemin-de-Fer pour relier ce tronçon. Cette solution est temporaire avant que nous terminions le REV sur la rue Saint-Antoine.

Q

Est-ce qu'il y aura des sas vélo peints en vert pour le virage à droite / gauche aux intersections?

R

Le REV comprend tout ce que vous voyez dans les autres REV en termes de peinture au sol, de sas vélo, etc. Le REV Saint-Antoine et Saint-Jacques va aussi inclure ces éléments.

Q

L'un des intérêts du REV est d'être accessible et déneigé l'hiver. Est-ce qu'il y aura un tracé déneigé pour s'y rendre depuis les autres pistes hivernales?

R

Tous les REV sont déneigés, donc ce sera fait pour Saint-Antoine et Saint-Jacques. Une fois que Peel sera complété, il sera également déneigé. Toutes les pistes cyclables sont déneigées dans le Sud-Ouest. Par contre, celles situées sur les bandes d'accotement sont plus difficiles à déneiger. On travaille avec Parcs Canada. Ce n'est pas un lien nord-sud, mais on a déneigé 2.5 km sur le bord du canal. Des essais ont été faits cette année et nous allons reproduire ça d'Atwater vers l'est vers le Vieux-Port. On cherche à obtenir plus de kilométrage qui seront déneigés.

Q

When will the REV be extended to de Courcelle? And, can it be extended further to serve citizens west of de Courcelle and south of the Lachine Canal?

R

We are not quite there yet. We will be able to see what's going on when the work will be done on St. Antoine, ouest of Atwater. We think it will be finished by October, but it's a big construction site.

Q

Pourquoi ces axes de transport-vélo ont-ils été considérés comme nécessaires alors qu'il y a déjà une piste cyclable parallèle le long du canal Lachine quelques rues plus bas?

R

Le cycliste a besoin de plusieurs axes, de plus d'options pour la mobilité active, et celles du REV sont très larges. Il y a déjà un bon nombre de cyclistes qui transitent dans le secteur du canal de Lachine. Il y a de nombreux bénéfices pour les citoyens de ce secteur : qualité de vie, réduction de vitesse, quiétude, clarté, accessibilité universelle, etc.

Q

La piste cyclable sur Saint-Antoine va être du côté nord ou sud?

R

La piste cyclable sera sur le côté sud.

TRAVAUX

Q

Comment comptez-vous planifier les travaux pour ne pas nuire aux nombreux commerces locaux qui ont passé une dure année de confinement ?

R

Notre objectif est de tout faire pour ne pas nuire aux commerces durant la période des travaux. Le stationnement à l'ouest de la rue Saint-Jacques est maintenu de même que l'accès aux commerces, aux piétons et aux employeurs. La semaine dernière, nous avons rencontré la majorité des commerçants sur la rue Saint-Jacques pour répondre à leurs questions. Nous leur avons expliqué le projet du REV et indiqué où le stationnement se trouvait. Certains voulaient des accommodements tels que 15 min de stationnement supplémentaire ici et là. Avec le bureau de projets, nous désirons également bonifier certains aménagements.

Q
Quel est l'échéancier pour le prolongement du REV vers l'est, jusqu'à Peel ou Berri?

R
Le déploiement des travaux aura lieu le 3 mai pour le REV. Nous n'avons pas l'échéancier pour le prolongement jusqu'à la rue Peel ou Berri, pour le moment.

Q
Est-ce que la prolongation va se refaire lorsque les travaux de canalisation refermeront la rue?

R
Il y a des travaux majeurs du Service de l'eau avec beaucoup d'intervenants, qui vont s'étaler jusqu'en octobre. Nous regardons naturellement la possibilité de prolonger après les travaux.

Q
Allons-nous refaire la rue à l'identique et ensuite couper l'asphalte neuve pour y incorporer une piste cyclable lors d'un 2e chantier?

R
Le projet du REV actuel sur Saint-Antoine et Saint-Jacques est une intervention simple et facile qui se traduit par l'installation de bollards, de la peinture au sol.

Q
Pouvez-vous nous rappeler quand les pistes cyclables vont être complétées?

R
La piste cyclable sera terminée au début de juin 2021.

Q
Pour les sections où le REV ne pourra pas être fait tout de suite à cause des travaux d'aqueducs (à l'ouest de Atwater), est-ce que, lors de la reconstruction de la voirie, vous en profiterez pour y faire le REV de façon plus lourde (saillis en béton, verdissage, etc., comme celle de la piste Rachel sur le PMR)?

R
C'est l'intention de la Ville de Montréal, mais ce ne sera pas dans ce contrat 2021.

Q

Est-il prévu d'adapter le tunnel Georges-Vanier pour relier la piste et la station de métro au centre-ville?

R

Il n'y a pas de plan actuellement pour le tunnel Georges-Vanier. Guy est déjà un axe cyclable nord-sud et Peel deviendra également un axe nord-sud dans le secteur.

STATIONNEMENT/DÉBARCADÈRE

Q

Que proposez-vous pour les résidents et commerces qui perdront leurs stationnements sur rue, l'accès à notre résidence. L'accès aux services d'urgence d'incendie?

R

Pour les résidents, les grandes modifications concernant le stationnement sont prévues entre l'avenue Atwater et la rue Guy. On parle d'une perte de 68 stationnements à long terme. Cependant, 71 places de stationnement seront ajoutées et réservées aux résidents. La plupart des travaux du REV de 2021 sont sur la rue Saint-Jacques entre Greene et Atwater, et la voie de stationnement du côté nord de Saint-Jacques est maintenue (stationnement de courte durée, pour personnes handicapées, etc.). Pour les pompiers, il n'y a pas vraiment d'enjeu car le REV est un aménagement qui se limite à du marquage au sol et à des bollards. Les pompiers n'auront aucune difficulté à passer à travers le REV pour se rendre à une résidence.

CIRCULATION

Q

Dans votre plan d'aménagement, tenez-vous compte que les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine sont des voies d'accès alternatives à l'autoroute Ville-Marie lors d'un accident ou de travaux?

R

On doit comprendre que des travaux majeurs effectués sur le réseau des autoroutes entraînent parfois des détours sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. L'implantation du REV ne réduira pas le nombre de voies de circulation de façon générale sur Saint-Antoine et Saint-Jacques. Et s'il y a des détours qui mènent en direction des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, les conditions seront les mêmes qu'actuellement.

Q

Est-ce que la Ville fera/a fait les études et consultations nécessaires avant l'implantation du REV dans le Sud-Ouest?

R

Oui. Une étude de circulation et de stationnement a été faite dont la conclusion est favorable pour les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. Le REV ne touche pas les voies de circulation et il n'y a pas de problèmes de circulation et de fluidité. Il y a amplement d'espaces de stationnement dans le secteur et sur les tronçons avec l'aménagement prévu et les conditions mises en place pour pallier au retrait d'espaces de stationnement.

Q

Dans quelle mesure l'aménagement du REV permettra de bonifier la sécurité des usagers (enjeu de vitesse des autos sur Saint Antoine) de manière générale (croisements Saint Antoine et rue perpendiculaires entre Laporte et Couvent) et d'améliorer le verdissement (manque sur Saint Antoine à partir de Rose-de-Lima vers l'ouest) ?

R

Le REV va aider les citoyens du quartier, car le passage d'automobiles, c'est bruyant. En réduisant la vitesse, le nombre de voies, cela va augmenter la sécurité pour les citoyens. Rappelons que nous en sommes à la première étape du REV. Il y aura des opportunités de verdissement.

Q

Considérant que ces pistes cyclables sont à sens unique sur chaque rue, quelle medium sera utilisé pour rappeler aux utilisateurs cet aspect de sens unique ?

R

Les pistes cyclables suivent les normes de sécurité routière. On ajoute des repères visuels, tels que du marquage au sol avec des flèches au sol pour le sens de direction, panneaux aux intersections indiquant la présence du REV et son sens de direction. Ce type d'aménagement tout comme les rues piétonnes prennent de l'essor et nécessitent une capacité d'adaptation.

Q

Une étude d'impact de ce projet sur la circulation automobile de ces deux grands axes routiers est-ouest a-t-elle été faite? Quels sont les résultats?-Ce projet est-il définitif? Des modifications sont-elles possibles?

R

Oui. Des études ont été faites et nous avons la capacité véhiculaire pour réduire les impacts pour les automobilistes. Nous avons la place également pour les stationnements. Nous aurons une page Internet avec toutes les informations. Nous pouvons ajuster certains éléments pour accommoder un commerçant et les citoyens pour les stationnements notamment avec les SRRRR. Le plan du REV est toutefois définitif dans son ensemble.

FEUX DE CIRCULATION

Q

Est-ce que les feux de circulation seront modifiés?

R

Oui. Il y aura ajout de feux de circulation pour les piétons et les cyclistes. Des feux de circulation seront déplacés pour augmenter la visibilité.